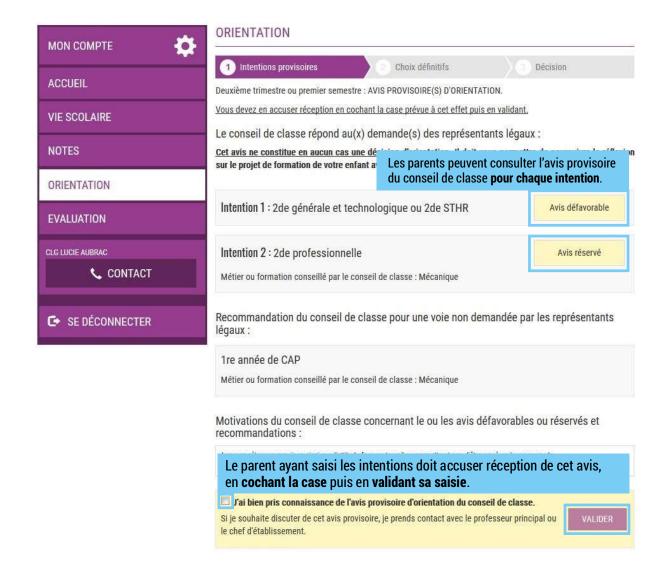
4. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

POUR RAPPEL

Le téléservice est fermé avant le début des conseils de classe (pour avoir des données stabilisées pour les conseils) et réouvert après la saisie des avis provisoires du conseil dans Siècle Orientation. Les fermeture et réouverture du téléservice sont gérées par l'établissement.



S'il quitte la page sans accuser réception de l'avis, une fenêtre pop-up s'ouvre pour l'avertir :





Lors de la phase définitive, le parent ne pourra pas saisir des choix définitifs, sans avoir d'abord accusé réception de l'avis du conseil de classe pour la phase provisoire.

